Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 10 (1984)

Heft: 2

Artikel: À propos des associations portugaises en France ou l'identité condensée

Autor: Hily, Marie-Antoinette / Poinard, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814585

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweiz. Z. Soziol. / Rev. suisse sociol. 2 (1984) 465–484

A PROPOS DES ASSOCIATIONS PORTUGAISES EN FRANCE OU L'IDENTITE CONDENSEE

Marie-Antoinette Hily * & *Michel Poinard* **

*) IDERIC, Université de Nice, CNRS
33, Boulevard de la Madeleine
F–0600 Nice

**) Université Toulouse-Le Mirail, CNRS
F–31000 Toulouse

UNE PROPOSITION POUR L'ANALYSE: L'IDENTITE–APPARTENANCE

Les théories de l'intégration (Borrie, 1959) ont influencé très fortement l'armature conceptuelle qui a servi à penser les migrations en Europe. Elles ont notamment forgé les concepts d'assimilation, d'insertion, d'absorption (Eisenstadt, 1955) pour rendre compte des étapes franchies par les immigrés pour s'adapter aux sociétés modernes. Leur perspective s'enracine dans un substantialisme qui en définissant les cultures par une série de traits intrinsèques, situe le migrant sur un processus linéaire de modernisation. Ainsi posent-elles que c'est au niveau de l'individu que s'opèrent les processus décisifs: changement de comportements, des pratiques relationnelles, des systèmes d'attitudes et des normes d'évaluation. En cela elles font le plus souvent l'impasse sur le rôle médiateur des structures caractéristiques des collectifs: modèles et réseaux de communication, formes linguistiques et rhétoriques, cadres organisés ou institués.

Cette lacune provient du fait qu'elles tendent à définir l'immigré sans s'interroger sur la façon dont il se définit lui-même. Or, c'est parce qu'il est étranger à la société dans laquelle il vit qu'il se définit forcément comme appartenant à un groupe étendu.

De ce fait, ce sont des processus de distinction significative qui sont en jeu dans les expressions qu'il donne de son identité. Par ailleurs, il est loin de ressentir comme une évidence le fait que la société lui permet enfin d'accéder au Progrès, d'autant plus que les sociétés dominantes semblent perdre progressivement de leur attrait. Comme le souligne M. Oriol (Oriol, 1984, 37).

> "Il n'y a pas de corrélation entre le "pull" (l'attrait) que le pays dominant continue à exercer en matière d'économie et son équivalent en matière symbolique."

L'interrogation sur les identités se pose comme plus fondamentale que les problèmes formulés en terme d'intégration. En effet les modèles construits à partir de ce concept qui méconnaissent les ruptures, les conflits, les oppositions, les discontinuités peuvent atteindre une bonne valeur descriptive et formalisent des régularités observables (Esser, 1980), mais ils n'ont qu'une valeur prédictive assez faible parce qu'ils se trouvent plus ou moins profondément démentis à chaque fois qu'on assiste à une mobilisation d'une identité collective, c'est-à-dire à l'affirmation d'un groupe comme totalité (Oriol, 1984).

Par conséquent aucune forme culturelle ne peut donc être comprise à partir d'une collection de traits qualifiés d'indicateurs, traités comme des variables situées selon la logique d'un progrès inéluctable.

Au lieu de voir l'école, l'entreprise comme le lieu des solutions aux conflits sociaux on est conduit à s'interroger sur les difficultés qu'elles rencontrent à se légitimer en faisant reconnaître une légitimité nationale qui les dépasse et les fonde.

L'étude des immigrés met aussi en question la reproduction des identités-appartenances, des adhésions symboliques et existentielles à des contenus et à des pratiques différentes de celles que visent à produire les appareils institués.

De façon à écarter l'usage idéologique et confus du mot identité, nous parlerons d'identité-appartenance entendue comme l'usage de dimensions objectives historiquement constituées (langue, territoire, histoire passée (ou histoire faite), histoire à faire en commun, culture savante, culture popu-

laire, mentalité, intérêt commun) par des sujets individuels et / ou collectifs dans la définition qu'ils produisent d'eux-mêmes.

Nous sommes conduits, ne serait-ce qu'à titre de démarche exploratoire, à questionner l'identité sur un autre terrain que celui des institutions, sur celui des groupes eux-mêmes et la façon dont il se produisent en tant que tels – de l'intérieur pourrions-nous dire. (De Certeau, 1974).

En règle générale le phénomène associatif concernant des groupes étrangers relève d'une logique de création d'espaces spécifiques qui sont destinés à l'expression et à la production partagée de la structure symbolique de l'appartenance. De ce point de vue les associations portugaises en France dont nous proposons l'analyse sont exemplaires. Comme nous le verrons, leur développement exceptionnellement rapide a correspondu à la capacité de mobiliser des dimensions symboliques de l'appartenance nationale en les réinterprétant de façon dynamique pour affronter la domination économique et culturelle étrangère.

SAVOIR–FAIRE MIGRATOIRE ET RESEAUX INFORMELS

L'émigration portugaise vers l'Europe, et plus spécialement vers la France, s'enracine dans une tradition migratoire très ancienne. En effet, dès la fin du XIXème siècle, les pouvoirs Portugais, incapables d'arracher le pays à l'atonie économique, ont trouvé dans l'exportation de la main-d'œuvre en Amérique latine, aux U. S. A. et au Canada un palliatif à la stagnation économique. Devant l'exode et le déracinement un savoir-faire populaire organise les départs, codifie la conduite de l'épouse restée au pays, régit l'argent envoyé de l'étranger.

A partir des années 1960, les flux changent de direction. Les caractéristiques culturelles mentionnées se maintiennent, mais d'autres aspects spécifient désormais ce nouveau courant d'émigration. Les départs ont échappé partiellement à tout cadre légal et institué. La clandestinité impliquant la mise en place de filières de passage pour franchir les frontières, acheminer ler futurs travailleurs en France, assurer les bases matérielles de leur installation.

Autour des années 1970, alors que l'émigration s'est généralisée à tout le Portugal, c'est encore la vigueur de ces réseaux informels qui

conduit à mettre la communauté portugaise au premier rang des groupes étrangers en France. Pour la plupart des migrants portugais, les liens familiaux ne se distendent pas, même si certains sujets vivent leur départ comme une rupture. Dans cette seconde période, avec des moyennes tournant autour de 65 000 arrivées par an, le regroupement familial connaît son rythme le plus élevé et permet, malgré la distance, de maintenir des solidarités de part et d'autre de la frontière. Aussi l'installation en France est-elle très généralement vécue alors comme provisoire. Les stratégies d'épargne et de communication continuent à se fonder sur des projets de retour (Moulier, 1981).

Imbriquées avec les liens familiaux, les solidarités villageoises conservent leur influence sur le comportement des émigrés: ils contribuent à déterminer les critères de réussite, le volume d'épargne qu'il faut avoir accumulé pour se retirer. Le destin de l'émigré demeure inscrit dans un cadre collectif comme en témoignent, dans certaines aldeias (villages), la densité des constructions neuves, la rénovation de l'appareil commercial ou la fébrilité de la spéculation foncière.

A partir de 1974, l'arrêt de l'émigration n'a pas entraîné pour autant un affaiblissement significatif des liens entre la France et le Portugal. Même si avec le temps la communauté d'origine perd de son pouvoir de contrôle sur la vie quotidienne des Portugais installés en France, c'est encore cependant l'intensité des échanges qui prévaut. La rapidité des communications a réduit les distances et intensifié le va et vient des Portugais "cá e lá", ici et de là-bas. Au trafic ferroviaire et aérien, de multiples initiatives locales ont ajouté des lignes d'autocars qui relient les grandes villes françaises aux grandes zones d'émigration.

Le temps des vacances d'été est devenu celui des retrouvailles avec le village de départ. La fête villageoise demeure alors un grand moment. Généralement déplacée au mois d'Août pour bénéficier de la présence des émigrés de l'étranger, mais aussi de l'intérieur, elle conserve son déroulement rituel: procession, messe solennelle, feux d'artifice, repas pris en commun, bal – seul ce dernier événement correspond à une transgression récente des interdits de l'église. Dans certains villages des Beiras, la fête est même rite d'appartenance, puisqu'aucun adolescent ne peut être reconnu comme membre de l'Aldeia s'il n'affronte le taureau de la corrida rustique, et néanmoins dangereuse, qui se déroule sur la place du village transformée pour l'occasion en arène (Oriol, 1983). On retrouve des réseaux d'échange et de communication, que la communauté portugaise en France utilise à la fois pour assurer sa cohésion et structurer les liens avec le pays d'origine. Ici les relations culturelles, les relations financières et économiques sont indissociables.

Le réseau bancaire s'est puissamment développé. Progressivement toutes les banques portugaieses ont créé des succursales en France. Leurs stratégies dépassent le strict drainage de l'épargne. Elles suivent de très près le développement des associations, leur accordant à l'occasion un soutien. Elles peuvent "sponsoriser" un certain nombre d'activités: le foot-ball, la fête, le bal, etc. . . . en échange du droit à la publicité. Des grossistes en nombre croissant commercialisent des produits portugais (bières, vins, objets artisanaux). Les associations sont leurs clients privilégiés. Mais n'oublions pas aussi que les filières de l'émigration se sont enracinées dans celles de la contrebande. Un "lacis" de trafics plus ou moins licites s'est tissé entre les deux pays. Le développement de l'économie informelle au Portugal où la masse monétaire est supérieure de 30 % au P. I. B. officiel facilite ce type de négoce.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF: LA BILATERALITE DES AFFILIATIONS

Du côté français, la communauté portugaise a joué le jeu de la reconnaissance officielle. Surtout après 1974, elle a tendu à institutionnaliser ses réseaux en conformité avec la loi de 1901 sur les associations à but non-lucratif. Si l'on compare avec les autres communautés étrangères en France, on ne trouve pas d'équivalent, ni en ce qui concerne la densité du réseau ni la rapidité de son développement, ni l'effort pour lui conférer un statut légal.

A la fin de 1982, le Servicio de Programaçao e Apaio as Comunidades (S.P.A.C.) du Secrétariat d'Etat à l'émigration recensait 769 associations, soit près de 1 230 membres potentiels pour chacune d'entre elles si l'on rapporte le chiffre des associations à la population installée en France.
Mais surtout la vie associative des Portugais connaît une progression spectaculaire.

Il y avait:

23 associations recensées.	en 1971
101.	en 1975
620.	en 1981
769.	en 1982

Et durant la seule année 1982, il s'est créé 198 associations nouvelles.

La révolution des œillets a été l'occasion décisive d'accélération de ce développement. Une deuxième progression a été enregistrée dès l'arrivée de la gauche au pouvoir en France. Bien que le mouvement associatif dépende de raisons politiques il leur reste très extérieur, les associations n'ayant pas d'unité idéologique. D'ailleurs au niveau de celles-ci on observe des rivalités intenses, le plus souvent masquées, pour s'emparer de la direction. Mais si le réseau a pu, dans l'ensemble, se maintenir et progresser, c'est qu'il tient son unité d'ailleurs que de l'organisation proprement politique. C'est qu'il est un lieu privilégié de totalisation symbolique, c'est-à-dire l'affirmation partagée de l'identité-appartenance. Nous allons étudier les modalités selon lesquelles s'affirme cette identité-appartenance dans sa position dialectique entre société francaise et société portugaise et à travers les formes concrètes des interactions symboliques.

Nous utilisons ici les résultats d'une enquête effectuée auprès de 20 associations choisies sur la base d'un sondage aréolaire sur un effectif de 500 associations recensées en 1980 par le S. P. A. C. (Hily & Poinard, 1984).

On a combiné les méthodes du questionnaire et son analyse factorielle avec celle de l'observation participante. Les données recueillies illustrent clairement la position dialectique entre la société dominante et le pays d'origine.

Sur le versant français, c'est le pragmatisme qui domine. Rappelons que si les Portugais ont choisi de constituer des associations à "but non lucratif", selon la loi de Juillet 1901, c'est qu'ils ont implicitement reconnu l'importance de cette loi dans la vie politique et culturelle de la France et qu'ils l'ont perçue comme un moyen de reconnaissance. Ainsi les associations veillent au respect des codes formels en se définissant le plus souvent comme culturelles et récréatives, en inscrivant dans leurs status le caractère apolitique et "laïque" du groupement, en reproduisant les modes d'élection et les règles de fonctionnement démocratiques que l'on retrouve dans l'ensemble du mouvement associatif. C'est qu'il est plus facile de louer un local quand on est mandaté par une association régulièrement constituée, d'obtenir le prêt de la salle des fêtes, de trouver un terrain d'entraînement, de nouer des liens avec la fédération de foot-ball.

Parce que l'action des associations s'inscrit fortement dans le cadre local, c'est avec les municipalités qu'elles ont le plus à négocier. Si trois seulement sur les vingt associations de l'échantillon obtiennent des subventions proprement dites, le soutien demandé et reçu peut revêtir diverses autres formes: neuf associations bénéficient d'hébergement ou de location dans des immeubles relevant de la mairie. Il est également fréquent que les associations participent à des activités communales. Par exemple le groupe folklo-

rique ou l'orchestre sont souvent invités aux festivités locales (14 Juillet, fêtes votives, carnavals, etc. . . .).

Nous verrons plus loin à quel point la consistance de l'identité assure la fermeté des rapports à la société locale.

Du côté portugais, depuis le 25 Avril, il est incontestable que les gouvernements ont fait de gros efforts pour formuler une politique migratoire. Maria-Beatriz Rocha Trindade souligne la dimension nouvelle que prend l'émigration dans la définition même de l'identité nationale et dans les expressions symboliques de cette dernière: le Jour du Portugal devient le Jour du Portugal et des Communautés Portugaises. M. B. Rocha Trindade constate que

> "le Portugal a ainsi trouvé dans la valorisation des Portugais résidant à l'étranger et dispersés sur tous les continents, le succédané psychologique d'un ancien empire de dimension mondiale . . . Le concept de Portugal, identifié avec celui de population, se superpose aux conditions habituelles de la souveraineté ou de l'unité du territoire." (Rocha Trindade, 1984).

En conséquence, la notion d'émigration comme flux dynamique perd de son importance au profit de la valorisation des interactions du Portugal avec les communautés qui ont résulté de ce flux: les politiques d'appui aux communautés succèdent aux "politiques d'émigration"; et tandis que les Services du Secrétariat d'Etat à l'Emigration se restructurent et s'étoffent, une série de mesures législatives ou réglementaires s'efforcent à la fois d'associer davantage les communautés à la vie politique nationale (élection de quatre députés à l'Assemblée Nationale, création du Congrès puis du Conseil des Communautés) et d'aplanir les difficultés rencontrées par les Portugais dans leurs contacts avec le pays natal (double nationalité, équivalence des diplômes, transfert de fonds, introduction de biens acquis à l'étranger, etc. . . .).

Mme Rocha Trindade insiste surtout sur le fait que cette politique nouvelle de valorisation de la diaspora s'appuie essentiellement sur l'essor du mouvement associatif:

> "étant donné le nombre considérable et l'extrême dispersion des Portugais émigrés, le seul véhicule de communication bilatérale actuellement possible est constitué par les structures locales organisées sous la forme associative . . . les associations, quels que soient les objectifs qu'elles poursuivent, doivent constituer un interlocuteur privilégié de l'Etat Portugais dans son dialogue avec les communautés émigrées."

Cette pétition de principe de l'Etat Portugais revêt une importance considérable pour le mouvement associatif puisque le gestionnaire de l'identité nationale, en légitimant ce dernier, le conforte dans son rôle de dépositaire de la lusitanité et lui délègue de facto une partie de son pouvoir de représentation et d'intervention.

De manière permanente, la stratégie de Lisbonne consiste à rappeler sa demande d'adhésion à la C. E. E. pour demander un statut dérogatoire (ou du moins une plus grande bienveillance de fait) pour ses ressortissants installés en Europe. Ce pouvoir de négociation qui est loin d'être aussi étendu pour les autres minorités (cf., par exemple, les Maghrébins, les Turcs ou les Africains noirs) explique, au moins partiellement, pourquoi les communautés portugaises vivent avec moins d'angoisse la situation présente et se montrent plus discrètes.

De plus, les valeurs démocratiques qui constituent depuis 1975 le fondement de la morale politique de l'Etat Portugais garantissent au niveau des principes l'autonomie et le libre-arbitre des associations. En conséquence, les changements de gouvernement et d'orientation politique à Lisbonne doivent être sans effet sur leur évolution interne. On peut ainsi s'affilier à l'association de son choix sans être inquiété au pays natal. Cela implique que le pouvoir s'interdit la mise en place d'un réseau amicaliste dont les fonctions se borneraient à transmettre des mots d'ordre décidés à Lisbonne. Et, sur le fond, cela signifie que l'Etat laisse paradoxalement ouverte la définition même de l'identité nationale. Car, en reconnaissant, d'une part, le rôle décisif assumé par sa diaspora dans le devenir de la lusitanité mais en laissant chaque communauté maîtresse de sa propre évolution et chaque association juge de ses propres intérêts, l'Etat admet par avance que cette définition des valeurs nationales sera imprévisible, voire conflictuelle, et qu'elle se dégagera par le dialogue et la concertation.

Mais si ces principes sont à la base de la renaissance du mouvement associatif et en garantissent un épanouissement fécond dans la pratique, les rapports de celui-ci avec la mère-patrie paraissent souvent entourés de malentendus, de contestations, de sentiments de frustration.

Cette poussée des revendications que reprennent à peu près toutes les associations interrogées s'explique par le sentiment qu'éprouvent les émigrés de rester des citoyens de seconde zone tandis qu'en revanche les Portugais de "l'intérieur" sont de plus en plus convaincus que ces derniers jouissent de privilèges exorbitants en cette période de crise et de sacrifices; par ce que l'on pourrait résumer par les contradictions entre le "trop peu" et le "trop".

Dans le domaine des frustrations d'abord, l'expression et les représentations de la citoyenneté des émigrés ne peuvent trouver de solutions pleinement satisfaisantes. Actuellement, ceux-ci élisent quatre députés à l'Assemblée Nationale (à la proportionnelle deux pour l'Europe et deux pour le reste du monde), mais ils ne participent ni à l'élection du Président de la République (alors que le Portugal connaît un régime semi-présidentiel) ni aux élections locales (freguesia, concelho). Même si le conseil des communautés, constitué de représentants élus (par zones consulaires puis par pays d'installation), doit, dans l'avenir, être consulté régulièrement sur la politique migratoire du Portugal, il n'en reste pas moins que les émigrés restent, au sens latin du droit, des citoyens de "Minuto Jure". Et le fait de constater que beaucoup d'émigrés se désintéressent des enjeux politiques internes (79 800 électeurs seulement sont inscrit sur les registres consulaires de l'Europe et 52% d'entre eux se sont abstenus de voter pour les dernières élections) ne suffit pas à combler les plaintes des émigrants alors que la reconquête d'élections démocratiques paraît un des acquis les plus significatifs du 25 Avril.

Si l'affirmation de la lusitanité se heurte à des obstacles insurmontables dans l'exercice des droits politiques, le fonctionnement des associations est à la base de constants malentendus. Puisque l'Etat reconnaît leur rôle d'interlocuteur privilégié, les associations attendent, en retour, son soutien permanent, non seulement, pour résoudre leurs difficultés matérielles mais, symboliquement, pour voir se concrétiser la parcelle de légitimité qui leur est conférée. Or, tout en affirmant reconnaître l'autonomie du mouvement amicaliste, l'Etat se trouve, du même coup, incapable de le soutenir efficacement puisqu'il ne dispose ni du personnel ni de moyens matériels suffisants pour aider toutes les associations et qu'il ne peut impulser de mouvements fédératifs.

En conséquence, chacune des associations interrogées, alors que ses critères de référence sont de plus en plus l'aide que la puissance publique française accorde au mouvement amicaliste, a la sensation d'être laissée à elle-même, de recevoir un soutien insuffisant, discontinu . . . incohérent
("on a reçu une fois 1 000 F." dit l'une,
"ce n'est même pas la peine de demander" déclare un président).

En revanche, pour pallier le mépris dans lequel le salazarisme avait tenu les communautés émigrées, inscrire dans les faits cette reconnaissance de la dimension nationale de la diaspora et aussi, bien sûr, à cause du rôle déterminant que joue l'argent de l'émigration dans les équilibres économiques du pays, les gouvernements depuis le 25 Avril ont mis en place une législation dérogatoire au droit commun, de plus en plus favorable aux émigrés.

Ce sont, par exemple, les possibilités de placer son argent à 30% et d'emprunter à 12,5 %, les exemptions fiscales sur ces placements, ainsi

que sur les mutations financières, les franchises douanières pour les biens ramenés au pays, les réductions sur les billets d'avion, etc. . . .

Les émigrés luttent pour leur reconnaissance par le Portugal et demandent de l'aide comme si chaque acquis les rapprochait encore plus de leur pays. Une des grandes revendications des associations est le repatriement gratuit des morts. Cette volonté manifestée par les Portugais d'être enterrés dans le cimetière du village montre que la mort est une affaire qui concerne bien plus que la famille et la localité d'origine.

> "Les émigrés adressent à l'Etat-nation une demande qui relève de la culture de la société civile et le chargent de se soumettre au principe de la bilatéralité, de reconnaître une double existence des migrants, en énonçant lui-même un principe englobant celui du droit à la sépulture" (Catani, 1984).

C'est donc bien de bilatéralité permanente des affiliations dont il faut parler à travers le constant dialogue que le mouvement amicaliste entretient avec l'Etat-nation et son souci d'avoir sa place dans un Portugal en devenir.

Les assises solides des associations dans le milieu local français ne contredisent pas ce dialogue constant ni la revendication de faire partie du pays.

LES RESSOURCES CULTURELLES DES ASSOCIATIONS: L'EXPRESSION DE LA PORTUGALITE

Ce qui se fait et se dit dans l'association ne se réduit pas pour autant à une combinaison d'emprunts "cá e lá". Les pratiques culturelles s'y exercent selon plusieurs registres. L'analyse factorielle des réponses au questionnaire a mis en évidence une relation d'ordre qui porte indissolublement sur les activités et sur les associations. Un premier critère de différenciation est la diversification des ressources pratiquées, c'est à-dire que l'on passe d'associations dont le clavier d'activités est extrêmement réduit à des associations qui se caractérisent par une palette d'activités extrêmement denses et hétérogènes. Un second critère de différenciation porte sur les activités dont certaines seulement prennent place dans la relation d'ordre. Ainsi, les activités de type bibliothèque, cinéma, information, se situent au bas de l'échelle. A l'autre pôle on trouve l'atelier, l'enseignement du français, le théâtre, les rencontres, les fêtes politiques. Les publications, l'en-

seignement du portugais, la fête traditionnelle constituent la classe intermediaire. Par contre, le bal, le foot-ball, les chants et danses, les jeux, les journaux portugais, les fêtes religieuses, l'organisation de spéctacles, les voyages collectifs ne s'organisent pas à cette échelle. La relation d'ordre n'a donc caractérisé que les activités que l'on peut qualifier de "complexes", c'est-à-dire les activités qui font appel à des supports techniques et à des savoir-faire intellectualisés, à la différence de celles qui n'y entrent pas, que l'on peut désigner de "populaires" (ce qui renvoie à un savoir qui n'est pas techniquement formé et diffusé).

Ces résultats tendent à suggérer qu'il y a deux fonctions de la vie associative: une fonction de conservation des formes de sociabilité traditionnelle et des fonctions de maintenance de l'unité du groupe en situation d'urbanisation. Les plus jeunes associations des grandes villes du nord de la France ou de la région parisienne essayent de créer et de développer des activités plus "modernes" qui relèvent des critères de la culture savante. Le club photo, les ateliers, le théâtre en sont des exemples. La logique qui gouverne ces initiatives est d'attirer ou de retenir les jeunes. Elles sont aussi le témoignage que l'association portugaise est l'égale des structures culturelles françaises. Il est significatif d'observer que dans les grosses associations, quand les responsables confient des responsabilités aux jeunes, c'est, en général, monter une une troupe, gérer une revue de presse, s'occuper du bulletin de l'association, diriger un atelier. Ainsi s'expriment à la fois une représentation moderniste de l'association calquée sur le modèle des Maisons de la Culture et une volonté de faire appel aux "savoirs" des jeunes. Mais ces pratiques sont réinterprétés dans l'espace associatif. Ainsi le théâtre est essentiellement un théâtre en portugais dont les objectifs explicites sont de "faire connaître la culture portugaise, mais aussi les problèmes liés à l'immigration". D'un côté il puise ses sources dans la littérature classique portugaise, de l'autre il met en scène les conflits entre générations, le développement du féminisme, etc. . . . Mais c'est une activité "complexe", souvent coûteuse et qui réclame des compétences et des moyens que les responsables se plaignent de ne pas toujours avoir. Il n'y a souvent que les grosses associations qui sont en mesure de prêter le local pour les répétitions et qui sont en mesure de mobiliser un public nombreux. Aussi les enjeux qu'il représente sont parfois rélévateurs des différentes conceptions des responsables. Objet de rayonnement et de prestige culturel pour les uns, il est dénigré par les autres soit parce que trop "politique", soit parce que sans intérêt, dans les deux sens du mot. Bien plus encore, il suscite l'hostilité de ceux qui veulent garder à l'association son caractère intime et qui se méfient des initiatives des jeunes et surtout des intellectuels qui veulent faire un théâtre engagé, moyen priviligié de conscientisation et de politisation des travailleurs immigrés. Le théâtre est cependant considéré comme une activité "sérieuse", "savante" qui permet de proposer l'intériorisation sur un mode émotionnel des signifiants culturels nobles. On saisit là, directement, l'importance qu'elle

revêt aux yeux des associations ayant "pignon sur rue". Non seulement le théâtre leur sert de faire-valoir mais encore il les enrichit d'une activité prestigieuse et qui, de surcroît, est destinée au Portugais et pratiquée par des Portugais.

Un autre exemple sera fourni avec l'enseignement du portugais. On sait l'importance, pour la vie du groupe, de la langue maternelle et de sa maintenance en situation d'immigration.

> "De toutes les dimensions de l'appartenance nationale, c'est la langue qui conjuge le plus étroitement le choix existentiel, le schéme de totalisation institutionnelle et les ressources symboliques que l'un et l'autre mobilisent" (Oriol, 1984, 127).

Aussi est-ce une ressource d'identification précieuse, mais menacée. Elle ne peut guère se maintenir sans la vigilance de la famille et les efforts pour sa promotion dans les écoles ou son enseignement dans les associations.

Dans la relation d'ordre, l'enseignement de la langue se situe au niveau inférieur des activités complexes. On aurait pu s'attendre à une plus grande diffusion de par son importance symbolique, mais on reconnaîtra que c'est une pratique difficile et onéreuse et qu'elle demande un personnel enseignant souvent difficile à obtenir. Aussi un des conflits entre les associations et l'Etat portugais porte sur cet aspect.

Sur les vingt associations de notre échantillon, huit dispensent des cours de portugais destinés principalement aux enfants du primaire et secondaire. Certaines même se sont constituées à partir de cet objectif.

L'enseignement du portugais est une revendication prioritaire du mouvement associatif. Non seulement les amicales réclament une augmentation des enseignants mais elles demandent que ceux-ci jouent un rôle

> "d'animation globale de la communauté, en articulation avec les associations" (Marrucho, 1982).

Les parents portugais qui fréquentent l'association sont bien conscients de l'importance de cet enseignement, qu'ils qualifient de "décisif" pour l'avenir de leurs enfants. Maurizio Catani souligne combien le fait de connaître approximativement la langue maternelle

> "ne relève pas du tout du niveau de langue nécessaire, pour être admis comme indigène dans la nation des parents" (Catani, 1983, 10).

Et c'est bien là, en effet, le problème qui mobilise les Portugais. Comment éviter que la méconnaissance de la langue n'accentue l'incompréhension entre les générations mais surtout n'éloignent du Portugal et d'un éventuel

retour la nouvelle génération? L'association ne peut donc se faire que le porte-parole de cette demande, en prenant parfois à sa charge les cours de langue et en exerçant surtout de fortes pressions sur les autorités françaises et portugaises compétentes pour que ceux-ci se développent dans les écoles.

L'association joue là sa réputation dans la communauté, sa légitimité, mais aussi sa pérennité. On peut se demander, cependant, à quelles difficultés se heurte le mouvement associatif dans cette logique de revendication. A-t-il les moyens de prendre en charge ou de contrôler l'apprentissage du portugais?

D'une part les demandes d'enseignement du portugais sont en décalage avec la population effective qui suit ces cours dans les écoles. D'autre part l'Etat portugais ne peut répondre de façon satisfaisante à la demande formulée. Les associations se trouvent donc, de fait, en situation de devoir prendre position dans un débat directement institutionnel. Ou bien elles continuent à revendiquer une présence plus importante d'enseignants portugais dans le système scolaire français, auquel cas l'enseignement du portugais passe sous le contrôle de l'Education Nationale française, ou bien elles essayent de le prendre en charge. En ce cas, elles risquent de perdre leur autonomie puisqu' elles dépendent des décisions prises à Lisbonne et se situent dans une logique purement revendicative par rapport à l'Etat portugais. Cette situation se trouve actualisée par la circulaire du 13 Avril 1983 sur l'enseignement des langues maternelles aux enfants d'étrangers, où il apparaît qu'il sera dorénavant dispensé au même titre que les autres matières d'enseignement général. Du coup, les associations vont se voir de plus en plus dépossédées de leur pouvoir de contrôle, à moins qu'elles n'utilisent leurs propres ressources pour renforcer, par elles-mêmes, cette activité dans leurs locaux.

Ces deux exemples, et nous pourrions les multiplier, suffisent à convaincre que la logique de ces pratiques correspond à celle d'un champ susceptible d'être pris en charge par les animateurs formés ou professionnels.

Si les associations tirent prestige de leur capacité à promouvoir des activités que nous avons qualifiées de modernistes, réputées plus attirantes pour les jeunes, elles s'enorgueillissent aussi de n'avoir rien délaissé des pratiques populaires que l'espace associatif rend possible. Elles forment ce que nous conviendrons d'appeler le "substrat" de la vie associative portugaise.

Il n'est pas exagéré d'écrire que le pivot d'une association digne de ce nom est le bar, l'endroit où l'on consomme et autour duquel on se rassemble pour discuter et pratiquer les jeux de société traditionnels (cartes, billard) ou modernes (tennis de table, billard électrique). Toutes les migrations composées d'hommes seuls trouvent, certes, dans le café un lieu privilégié de fré-

quentation, mais il est certain que dans le mouvement associatif portugais, le bar, matérialisé par un vrai comptoir, assure la pérennité de l'institution: d'une part ce sont ses heures d'ouverture qui déterminent la capacité d'accueil; d'autre part ce sont ses recettes qui assurent les deux tiers de la trésorerie et permettent les autres activités.

En termes symboliques, ce bar assume, en effet, le rôle que joue la tasca (la taverne) dans l'aldeia d'origine. Chaque fois qu'ils le peuvent, quand ce n'est pas trop cher, les responsables proposent des boissons portugaises (bière SAGRES, vinho verde) accompagnées des amuse-gueule (graines de lupin salées, "tremosos", croquettes de poisson, petits sondwiches) qui font l'agrément des débits de boisson de là-bas.

A l'instar de ces derniers, le bar est aussi le lieu de rassemblement quasi exclusif des hommes. Au village, dans un milieu rural marqué par l'agriculture d'autosubsistance, le loisir entendu comme temps d'oisiveté familiale ou privée n'existait pas: pas de livres ni de télévision dans un monde enclavé d'illetrés; pas de vacances (le mot portugais feira signifie d'abord la fête ou la foire et les émigrés ont forgé le mot "vacancas" pour rendre compte d'une réalité nouvelle pour eux). Revenu des champs, le paysan avait toujours quelque chose à faire: soigner le bétail, réparer les outils, bricoler de ci de là. Hormis le temps des fêtes religieuses, des marchés, le seul moment où l'on ne travaillait pas, celui où le corps se reposait, était le temps passé à la Tasca, à boire entre hommes en commentant les menus événements locaux. Habituellemnt les femmes ne la fréquentaient pas; c'est à l'épicerie (la loja), au lavoir, au sortir de la messe que se tissaient les liens de la sociabilité féminine.

Dans le bar de l'association ce sont actuellement les mêmes rapports qui s'établissent et les mêmes fonctions qui s'esquissent. A l'usine ou sur les chantiers, le Portugais découvre, certes, la rupture entre le travail et le loisir, mais ses projets d'accumulation le conduisent souvent à considérer l'oisivité comme du temps perdu. En dehors de la télévision, la famille portugaise tarde encore à s'accorder des loisirs strictement privés et personnels: toutes les enquêtes montrent qu'en l'absence d'association le dimanche après-midi est consacré aux visites à des compatriotes.

Le bar de l'Amicale est donc à la fois le conservatoire de la tradition et le moyen d'adoucir la transplantation en France: lieu de détente légitime pour les hommes, il reste d'une fréquentation peu onéreuse. Parce qu'il appartient à l'association, il n'apparaît pas contradictoire avec le souci d'épargne – d'autant qu'il tient lieu, en permanence, de bourse du travail informelle. L'on y apprend les nouvelles du pays et chacun peut tirer parti des expériences positives de ses compatriotes.

Enfin le bar est aussi l'endroit où doit se réaliser la socialisation des adolescents. Au Portugal ces jeunes hommes fréquentent la tasca ou, dans les bourgades plus importantes, le bar, où ils se rassemblent au sortir de l'école, avant d'aller soutenir leur équipe de foot-ball. Le bar de l'association conserve cette fonction de regroupement physique et symbolique et ce rôle de transmission de la sociabilité des pères.

C'est pourquoi les affiches qui le décorent sont des photos du Portugal touristique, qu'il se pare des images les plus significatives de l'histoire du groupe (photo de l'équipe de foot, drapeau portugais, coupes gagnées, fanions échangés). Pourtant, même si le bar est souvent un lieu aménagé, certains lui reprochent de conserver des allures de bistrot où les consommateurs n'ont pas assez de tenue. Ils déplorent de ne pouvoir s'y rendre avec des amis français à cause de la mauvaise image qu'ils auraient du Portugal. Leur souhait serait de rendre le bar plus "chic", plus exotique, en un mot d'en faire un lieu où continuerait à s'affirmer l'image du Portugal du soleil et des vacances, puisque c'est en aseptisant leur identité que les pays pauvres atteignent une certaine réputation.

La fête commémorative, le repas pris en commun et le bal sont des temps forts de la vie associative où, à la différence du bar, la communauté dans sa totalité retrouve les formes de sociabilité traditionnelle. Le repas pris en commun, que les Portugais appellent "de confraternisation", est sans doute le moment le plus intense de la fête, celui où l'émotion est à son comble quand, dans leur discours, les responsables évoquent l'histoire collective du groupe. Ne pas accepter d'aller au repas c'est, de facto, reconnaître que l'on n'a plus sa place dans l'association. Car cette célébration est, au Portugal, une pratique traditionnelle pour maintenir la cohérence du groupe. La salle de banquet ressoude la communauté autour de la table, tandis que l'on consomme les plats portugais préparés, le plus souvent, par les femmes. Il a pour fonction de rassembler la collectivité avec une dimension supplémentaire à la commensalité, la connotation affective des produits consommés. Ces produits viennent directement du pays ou d'entreprises installées en France. Cette façon de s'approvisionner relève d'un choix motivé et manifeste par là leur caractère symbolique. Garder des liens avec le terroir c'est aussi, pour les Portugais, s'en procurer les fruits. La cuisine actualise le lien jamais rompu avec le sol portugais.

Le bal représente un autre moment privilégié de rencontres entre Portugais. Tout comme dans n'importe quel bal de village actuellement, les musiques modernes alternent avec les rythmes portugais et c'est l'occasion, pour les

jeunes, sous le regard de leur mère et dans un lieu autorisé, de rechercher un partenaire.

La combinaison de pratiques françaises (parler français entre jeunes, danser sur des musiques rock, etc. . . .) et de pratiques portugaises est possible parce que médiatisée par l'association. M. Catani voit dans cette médiatisation une des raisons principales de l'existence des associations.

> "Cette médiatisation, hiérarchisation selon des niveaux différents de plans qui autrement aboutiraient à une opposition directe, n'est pas uniquement relative au bal. Elle atteint tous les aspects de la vie associative, tant dans son fonctionnement interne que dans ses rapports avec la société du pays de résidence." (Catani, 1981, 2).

Le bal fait donc partie d'une stratégie culturelle, tel qu'on puisse faire prédominer la culture portugaise. A ce titre on peut parler de lieu privilégié de la gestion de processus symbolique, de manière à contrôler les priorités: danser la plupart du temps sur des musiques françaises ou américaines, mais rester Portugais dans le choix des futures alliances matrimoniales.

C'est dans la même optique de la bilatéralité qu'il faut aborder la pratique du foot-ball ou de la danse folklorique. Toutes deux ressortent de la même logique: celle de l'affirmation de soi à faire légitimer par la société d'accueil. Par ailleurs elles prolongent des pratiques qui étaient fortement encouragées et développées du temps de l'Estado Novo. Sous Salazar, en effet, le club sportif avec les groupes musicaux et folkloriques représentaient les principales activités collectives tolérées. Leur vitalité dans les associations est étonnante. Sur le terrain de foot-ball, c'est l'honneur de la communauté qui est en jeu et dans les fêtes françaises ou dans les festivals où sont conviés les groupes de danseurs portugais, c'est encore la fierté de montrer les danses du pays qui renforcent l'appartenance.

L'ASSOCIATION, UN LIEU DE TOTALISATION

La bilatéralité des affiliations qui s'exprime constamment dans les lieux associatifs est un bon indicateur de la plasticité et du dynamisme de ce mouvement. L'association a donc ses propres fins – assurer au groupe un espace permanent de ressourcement identitaire tout en le dotant d'un rôle de médiation des rapports avec la société française. Cette dualité entre vivre en France et rester Portugais aide à expliquer à la fois que l'association soit la méta-

phore du village, mais aussi une réponse à l'emprise culturelle de l'environnement français.

La caractéristique principale de l'association, c'est d'être le lieu du "tout". L'unité est constituée par un terme commun: l'identité portugaise. Et c'est cette forme culturelle qui détermine les rapports sociaux à l'intérieur dans l'espace clos de la fête, du bal, etc. . . . et aussi les rapports à l'extérieur avec les municipalités, l'école, etc. . . .

C'est pourquoi le mouvement associatif, malgré sa densité et sa vigueur est paradoxalement précaire. Il dépend en effet de sa capacité à maintenir des ressources d'identification structurantes pour les jeunes générations. Ce rôle confirme la nécessité de ne pas réduire au seul niveau psychologique l'analyse des processus culturels qui concernent les immigrés. Toutefois le niveau collectif de détermination des identités-appartenances présente deux faces, que nous appellerons celle de l'institué et celle de l'organisé.

> "L'institué correspond à l'exercice potentiel ou effectif de la contrainte sociale. Du point de vue de l'identité, il est caractérisé par le monopole de l'usage de critères assortis de sanctions pour la démarcation des limites du groupe. Cette logique de domination est renforcée par le fait que les individus se trouvent pris par les institutions modernes dans un système morcelé de logiques spéciales, où ils ne peuvent trouver de lieu propre pour totaliser leur existence. En réaction à cette aliénation, l'organisé fait prédominer la circulation des significations, des échanges. Il instaure un lieu où la totalisation peut s'engager dans un décentrement, cessant d'être axée sur le discours national officiel pour être assumée par le sujet." (Oriol, 1984, 179).

Ainsi les identités instituées se donnent jusqu'à aujourd'hui comme rivales, voire conflictuelles. Par contre, l'organisé est ce qui permet de faire circuler le sens. Il permet de rendre mutuellement compatibles des appartenances qui, sinon, seraient mutuellement exclusives. D'oû le fait que l'association donne toutes les possibilités pour l'affirmation d'une expression spécifique où on optimise les chances de la communauté de maintenir un certain taux d'endogamie, des échanges linguistiques et des solidarités économiques. L'organisé repousse les frontières et ne "sépare pas", à l'encontre des rigidités institutionnelles qui tendent, au contraire, à assigner à chacun sa place. Cet équilibre entre deux affiliations n'en est pas moins fragile.

Le mouvement associatif malgré sa vitalité actuelle et sa capacité à maintenir un espace autonome n'est pas assuré de son avenir. L'organisé ne

peut jamais garantir son existence sans affronter ou intérioriser des logiques d'institutionnalisation qui l'affectent dans sa dynamique.

Actuellement, il est encadré par des adultes de la première génération (35 – 45 ans) qui veulent prolonger leur séjour en France; le retour reste souvent pour eux à l'état de projet indéfini. Le futur impliquera d'autres enjeux avec l'émergence accrue "des secondes générations". Ou bien le pouvoir sera confisqué par les jeunes qui s'investissent actuellement le plus dans le mouvement associatif. Dans ce cas, des expressions culturelles originales peuvent s'affirmer même si les normes de gestion de ces animateurs sont proches de celles de la société d'accueil. Ou bien, un peu à la façon dont se structurent les associations portugaises en Amérique, la direction sera accaparée par ceux qui ont réussi au sein de leur communauté (petits patrons, commerçants). Les tensions avec l'Etat potugais s'aplaniront alors sans doute avec l'affirmation d'une lusitanité de bon ton et les associations se borneront à assumer la promotion et le prestige des notables.

En tout état de cause les formes de la vie associative, quelle que soit la richesse des expressions identitaires, tendent de plus en plus à se structurer selon les logiques institutionnelles.

Il est probable que dans des associations trop bien gérées il ne restera pas grand chose de la sociabilité portugaise. Mais, n'est-ce pas la rareté croissante des lieux de convivialité qui maintiendra un certain degré de mobilisation non seulement chez les Portugais mais aussi chez les militants culturels de la société française ?

BIBLIOGRAPHIE

BORIE, W. D. et al. (1959), "The Cultural Integration of Immigrants" (UNESCO, Paris).

CATANI, M. (1981), Proposition méthodologique pour l'analyse des relations internes et externes dans le cas des associations dans le pays de résidence, *Analytical and methodological,* Meeting in Sophia-Antipolis, F. E. S., 28 Septembre—30 Octobre 1981 (4 p.).

CATANI, M. (1983), "Une hypothèse de lecture des relations entre parents et enfants: Emigration, individualisation et réversibilité orientée des choix" (ERMI, Paris) (doc. ronéo, 33 p).

DE CERTEAU (1974), "La culture au pluriel" (10/18, Paris).

EISENSTADT, N. S. (1955), "The absorption of immigrants" (The Free Press, Glencoe / Ill.).

ESSER, H. (1980), "Aspekte der Wanderungssoziologie. Assimilation und Integration von Wanderern, ethnischen Gruppen und Minderheiten", (Luchterhand Verlag, Darmstadt und Neuwied).

HILY, M. A. & POINARD, M. (1984), Le réseau associatif portugais et les expressions de l'identité. *Les variations de l'identité: étude de l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'émigrés portugais en France et au Portugal,* (IDERIC, F. E. S., Nice-Strasbourg).

MARRUCHO, A. (1982), "L'immigration portugaise dans la ville de Roubaix", (Mémoire de maîtrise de sociologie, Lille).

MOULIER, Y. (1981), Les Portugais, *L'argent des immigrés* (Travaux et Document, cahier no 94, I. N. E. D., PUF).

ORIOL, M. (1983), L'effet Antée ou les paradoxes de l'identité symbolique, *Peuples Méditerranéens,* **24**, 45—59.

ROCHA TRINDADE, M. B. (1984), Le dialogue institué, *Les variations de l'identité: étude de l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'émigrés portugais en France et au Portugal* (IDERIC, F. E. S., Nice / Strasbourg).